



Procès-Verbal *Commission Régionale Sportive Jeunes*

Groupe du suivi de la Réforme des championnats de Jeunes
Mercredi 12 juin 2019

MODIFICATIONS suite au P.V. du 06 JUIN 2019

U 15

Le Club des **SAUVETEURS BRIVOIS** n'ayant pas de U14 en nombre suffisant, souhaite intégrer le niveau U15 – R2 et l'a confirmé par lettre et mail.

Il est remplacé par **VICHY R.C.** en U15 – R1 B (accord du club parvenu par mail en date du 10 juin 2019).

U 16

L'équipe 2 du **F.C. VILLEFRANCHE** a été retirée (mail en date du 07 juin 2019). Elle est remplacée par **E.S. DE VEAUCHE**, repêché, 10^{ème} de la poule A en U17 – R2 (sous réserve des éventuelles procédures en cours et recours contentieux).

L'équipe 2 de **THONON-EVIAN F.C.** ne peut pas conserver sa place en U16 R2 car l'équipe 1 descend d'U17 R1 vers le niveau U16 R2, nouveau championnat. Cette équipe 2 de Thonon Evian F.C. est remise à la disposition de son District.

En conséquence, l'équipe de **G.F.A. 74** repêchée en U 17 R2 intègre le nouveau championnat U16 R2 en lieu et place de Thonon Evian F.C. 2 qui évoluait dans la même poule, en l'occurrence la poule C.

U 18

Accédant en U19 National, **F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01** ne souhaite pas conserver sa place en U18 R1. Il sera remplacé par **OI. VALENCE** qui est repêché pour évoluer en U18 R1 (sous réserve des éventuelles procédures en cours et recours contentieux).

De ce fait, **F.C CHAPONNAY MARENNES** est repêché (sous réserve des éventuelles procédures en cours et recours contentieux) pour remplacer OI. Valence en U18 R2.

Mise en place d'une 5^{ème} poule en U18 R2 pour la saison 2019/2020 (suite à l'accord donné par le bureau plénier).

Les clubs suivants sont intégrés dans celle-ci sous réserve des éventuelles procédures en cours et recours contentieux :

- | | |
|----------------------------|--|
| 1. A.S. SAINT ETIENNE | Confirmé par courrier |
| 2. OULLINS CASCOL | Confirmé par mail |
| 3. MANIVAL SAINT ISMIER | Confirmé par mail |
| 4. RHONE CRUSSOL 07 | Confirmé par courrier |
| 5. DAVEZIEUX VIDALON U.S. | Confirmé par courrier |
| 6. U.S. ANNEMASSE GAILLARD | Confirmé par mail |
| 7. OI. SAINT ETIENNE | Confirmé par mail |
| 8. CLUZES SCIONZIER F.C. | Confirmé par mail |
| 9. VIRIAT C.S. | Confirmé par mail |
| 10. F.C. NIVOLET | Manque courrier ou mail de confirmation |
| 11. OI. SAINT GENIS LAVAL | Confirmé par mail |
| 12. SAINT CHAMOND FOOT | Manque courrier ou mail de confirmation. |

Ces 12 clubs peuvent également engager une équipe U20 R2 s'ils le souhaitent.

- | | |
|--------------------|---------------------------------------|
| 13. C.S.NEUVILLOIS | Dans l'attente de repêchage en U18 R2 |
|--------------------|---------------------------------------|

Liste d'attente par ordre d'arrivée et de niveau :

1. F.C. VILLEFRANCHE 2
2. G.F.A. 74
3. E.S. DE VEAUCHE

Pour ces 3 équipes, leur intégration ne pourra se faire que si une place en U18 R2 se libère.

U 20

Les inscriptions dans ce nouveau championnat sont en cours et les clubs concernés ont reçu une lettre d'engagement à retourner pour le 14 juin 2019.

A ce jour, seulement un peu plus de 50% des clubs ont répondu. Pour l'organisation de ce futur championnat, il est important que les engagements parviennent rapidement.

Engagements reçus :

F.C. VAULX EN VELIN – LYON MONTCHAT A.S. – F.C.LYON - ROCHE SAINT GENEST – BRON GRAND LYON – U.S. ANNECY LE VIEUX – AIN SUD OOT – GRENOBLE FOOT 38 – DOMTAC F.C. – A.C. SEYSSINET PARISET – EYBENS O.C. – VENISSIEUX F.C. – L'ETRAT LA TOUR SP. A.S.F ANDREZIEUX BOUTHEON – F.C. BOURGOIN JALLIEU – F.C. CHAPONNAY MARENNES OULLINS CASCOL – RHONE CRUSSOL 07 – MANIVAL SAINT ISMIER F.C.O. – FIRMINY INSERSPORTS – F.C. NIVOLET- F.C. LIMONEST – A.S. SAINT PRIEST – OI. VALENCE – CHAMBERY SAVOIE FOOT – OI. SAINT GENIS LAVAL – A.S. LYON DUCHERE.

Courrier de LEMPDES-SPORTS :

Un formulaire d'engagement a été adressé à toutes les équipes qui sont qualifiées dans le futur championnat U18 en R1 et en R2 nouvelle formule afin de leur permettre de s'inscrire en championnat U20. Au cas où un club n'a rien obtenu, il peut contacter le service compétitions de la Ligue.

Arsène MEYER,

Responsable du Groupe de suivi de la Réforme des championnats Jeunes